

Destruction de tournesols utiles pour lutter l'ambroisie en Isère et dans la Drôme : un acte incompréhensible.

Le Comité parlementaire condamne cet acte de vandalisme.

Paris, le 6 septembre 2012 – Dans la nuit du 1er au 2 septembre 2012, des Faucheurs Volontaires se sont introduits de nuit chez des agriculteurs en Isère et dans la Drôme pour détruire des parcelles de tournesol. Il se trouve que ces tournesols sont utiles dans la lutte contre l'ambroisie. **Le Comité parlementaire de suivi du risque ambroisie condamne ces actes incompréhensibles.** L'ambroisie est une plante invasive et hautement allergène. Elle constitue un problème de santé publique majeur et colonise de plus en plus de régions en France. Dans la région Rhône-Alpes, 12% de la population est allergique à l'ambroisie. Les dépenses annuelles représentent un surcoût de 14,2 millions d'euros en 2011 pour la seule caisse primaire d'assurance maladie. Le préjudice économique de l'ambroisie pour l'agriculture dans ces départements se chiffre à 10 millions d'euros.

Ces actes de vandalisme ne respectent pas le travail des agriculteurs et constituent un frein à la lutte contre l'ambroisie. L'Isère et la Drôme font partie des départements les plus touchés par la plante invasive. La lutte y est rendue obligatoire par arrêtés préfectoraux. Pour sa part, le Comité parlementaire s'est engagé à inciter les agriculteurs à se mobiliser dans cette lutte. **On ne peut d'un côté exiger des agriculteurs de détruire l'ambroisie et de l'autre leur supprimer leurs outils de lutte !**

Le Comité parlementaire de suivi du risque ambroisie cherche à fédérer l'ensemble des acteurs qui travaille concrètement sur le terrain. Il travaille actuellement à une proposition de loi pour mobiliser les parties prenantes et rendre efficace la gestion de l'ambroisie. Dans cette optique, il recueille les expertises de chacun pour que cette proposition de loi soit la plus pertinente possible. Le dialogue et la concertation pour améliorer la lutte contre cette plante allergène sont les seules voies possibles.

Contact presse :

Alain Bisbau : 06 12 29 23 95